



CCPCS

CONFERENCE DES **COMMANDANTS DES POLICES CANTONALES**  
CENTRE NATIONAL DE COMPÉTENCES **TECHNIQUE ET INFORMATIQUE POLICIÈRES TIP**



---

# **CENTRE DE COMPÉTENCE TIP**

# **RAPPORT ANNUEL 2018**

**BUREAU INFORMATIQUE POLICIÈRE &  
PROGRAMME HIP**

**BUREAU TECHNIQUE POLICIÈRE**

Contenu	Page
<b>1 INTRODUCTION</b>	<b>4</b>
<b>1.1 Organisation et personnel</b>	<b>4</b>
1.1.1 Introduction	4
1.1.2 Bureaux Informatique policière et Technique policière	4
1.1.3 Comité du programme HIP (CP HIP)	4
1.1.4 Comité de pilotage TIP (CP TIP)	4
1.1.5 Direction du programme HIP & TIC (DP HIP & TIC)	4
1.1.6 Direction du programme de technique policière (DP TP)	4
1.1.7 Groupe de travail Communication (GT Com)	4
1.1.8 L'accord administratif sur la coopération policière devient l'accord TIP	4
<b>1.2 Rapports et communication</b>	<b>5</b>
<b>2 RAPPORT D'ACTIVITÉ BUREAU IP 2018</b>	<b>5</b>
<b>2.1 Introduction</b>	<b>5</b>
<b>2.2 Programme HIP</b>	<b>5</b>
2.2.1 Diffusion nationale de PICAR (PICAR-CH)	5
2.2.2 Diffusion nationale de LAFIS (LAFIS-CH)	5
2.2.3 Plateforme de consultation nationale	6
2.2.4 Traitement électronique des amendes d'ordre (eOBV en Suisse): initialisation	6
2.2.5 Projet polAssist: initialisation	6
2.2.6 Projet NOW (traitement et acheminement des appels d'urgence)	6
2.2.7 Projet AFIS@Mobile: initialisation	6
2.2.8 Projet Traitement des dossiers HIJP-HIP	6
2.2.9 Projet Gestion des identités et accès (IAM): Réalisation	6
2.2.10 Projet Test cycliste en ligne (OnRad): réalisation / introduction	7
2.2.11 Projet et association Plateforme d'administration et d'entraînement (VTP): annulation	7
2.2.12 Association Consultation en ligne des registres d'armes (CLRA): exploitation	7
2.2.13 Association HIP Applications: exploitation de l'app SOE, de IMP, de secEMAIL et de SeP	7
2.2.14 Association application Prévention des cambriolages (app EP): exploitation	8
2.2.15 Association Infosearch (IFS): exploitation	8
2.2.16 Groupe d'experts eCH0051 de l'association eCH	8
<b>2.3 Mandat OFPP</b>	<b>8</b>
2.3.1 Loi sur la protection de la population	8
2.3.2 Message RDS	8
2.3.3 Polycom / WEP2030	8
2.3.4 Communication mobile sécurisée (MSK)	9
2.3.5 App Alertswiss	9
2.3.6 Suivi coordonné de la situation	9
2.3.7 Remplacement Vulpus	9
2.3.8 CENAL: projet «Interfaces systèmes partenaires (SNIP)»	9
<b>2.4 Portefeuille TIC</b>	<b>10</b>
2.4.1 Routage par défaut des appels d'urgence	10
2.4.2 Extension de l'index SuissePol par un service web	10
2.4.3 Redesign AFV: initialisation	10

---

2.4.4	Conduite mobile des engagements (CME)	10
2.4.5	Projet Gestion du service d'appels d'urgence	10
2.4.6	Loi sur la sécurité de l'information (LSI): GT protection de base TIC	11
2.4.7	Signature numérique	11
2.4.8	NewVostra: harmonisation des codes de délits	11
2.4.9	Mise en œuvre de la directive de l'UE sur les armes: étude préalable	11
<b>3</b>	<b>RAPPORT D'ACTIVITÉ BUREAU TECHNIQUE POLICIÈRE 2018</b>	<b>11</b>
<b>3.1</b>	<b>Portefeuille Technique policière</b>	<b>11</b>
3.1.1	Système de lanceurs 40mm	12
3.1.2	Classification laser pour les dispositifs incapacitants	12
3.1.3	Radar technologique Technique policière	12
3.1.4	Véhicule d'engagement 2025	12
3.1.5	Blocage des véhicules	12
3.1.6	Carte de police nationale	12
3.1.7	Groupe de travail Drones	12
3.1.8	Autres thèmes	12
3.1.9	Exposés donnés pendant les séances de la DP TP	13
3.1.10	Statistiques nationales sur les interventions avec des armes à feu et dispositifs incapacitants	13
<b>4</b>	<b>RAPPORTS FINANCIERS</b>	<b>14</b>
4.1	Introduction	14
4.2	Programme HIP	14
4.3	Bureau Informatique policière (IP)	17
4.4	Bureau Technique policière (TP)	19
4.5	Jugement de l'organe de révision externe BDO	21
<b>5</b>	<b>BILAN ET PERSPECTIVES POUR 2019</b>	<b>21</b>
<b>6</b>	<b>DISTRIBUTION</b>	<b>21</b>
<b>7</b>	<b>ANNEXE</b>	<b>22</b>
7.1	Membres du comité de programme HIP (CP HIP)	22
7.2	Membres du comité de pilotage TIP (CP TIP)	22
7.3	Membres Direction du programme HIP & TIC (DP HIP & TIC)	23
7.4	Membres Direction du programme Technique policière (DP TP)	23
7.5	Membres du groupe de travail COM (GT COM)	23

## 1 Introduction

Pour la deuxième année consécutive, un rapport annuel commun est publié sur le programme HIP, les autres activités du Bureau Informatique policière dans le domaine TIC et le Bureau Technique policière. Le rapport annuel fournit des informations sur les activités et les finances des organisations TIP et HIP.

### 1.1 Organisation et personnel

#### 1.1.1 Introduction

L'année 2018 restera avant tout comme l'année de la continuité. Après de nombreux changements de personnel au sein des organes, et notamment aussi au sein des Bureaux en 2017, l'année 2018 a été plus stable. La composition détaillée de chaque organe figure en annexe.

#### 1.1.2 Bureaux Informatique policière et Technique policière

La jeune équipe des Bureaux IP et TP a pu continuer sa consolidation en 2018. La restructuration des finances s'est poursuivie sans heurts, les outils de communication optimisés ont permis de fournir de manière simple et efficace des informations aux partenaires de coopération et d'autres projets d'infrastructure importants, comme le passage à un CRM plus professionnel pour une gestion plus efficace des organes coopératifs ou la mise en place d'une plateforme de coopération avec connexion IAM – le futur portail TIP – ont pu être entamés en fin d'année.

#### 1.1.3 Comité du programme HIP (CP HIP)

Courant 2018, un changement à la présidence du comité de programme HIP a eu lieu. Le CE Hans-Jürg Käser (BE) a pris une retraite bien méritée en début d'été. Le CE Isaac Reber (BL) s'est présenté pour lui succéder et a été élu lors de l'assemblée de printemps de la CCDJP. Quatre séances ordinaires ont été organisées en 2018, conformément à la fréquence trimestrielle désormais établie:

#### 1.1.4 Comité de pilotage TIP (CP TIP)

Suite à des changements de poste, il y a eu deux modifications au sein du comité de pilotage TIP. Florian Walser a pris un nouveau poste au Ministère public du canton de Berne et a été remplacé par Alexandre Girod, du Concordat RBT. Thomas Kräuchi a quitté fedpol à l'été 2018 et été remplacé à titre intérimaire par Jean-Baptist Bärswyl et Philippe Brönnimann. Le comité de pilotage TIP s'est lui aussi réuni à quatre reprises en 2018, en fonction des réunions du comité et des réunions de travail de la CCPCS:

#### 1.1.5 Direction du programme HIP & TIC (DP HIP & TIC)

Deux changements ont été enregistrés en début d'année au sein de la direction de programme HIP & TIC suite au départ à la retraite de Ferdinand Feusi et de Peter Folini. Une nouvelle élection a été organisée au sein du concordat de Suisse centrale suite au départ de Ruedi Baumgartner. Huit séances ont eu lieu au cours de l'année.

#### 1.1.6 Direction du programme de technique policière (DP TP)

Deux changements ont eu lieu au sein de la direction de programme TP suite au départ à la retraite de Daniel Berger et du départ de Thomas Streit. Le détail des participants aux séances figure en annexe. Durant l'exercice sous revue, une réunion de deux jours a eu lieu à St-Gall, et deux séances d'une journée ont été organisées à Zurich aéroport et à Granges-Paccot.

#### 1.1.7 Groupe de travail Communication (GT Com)

Un changement a été enregistré au sein du groupe de travail Communication suite au départ d'Ulrich Gloor. Le détail des participants aux séances figure en annexe. Durant l'exercice sous revue, deux séances d'une journée ont eu lieu à Zurich et une réunion de deux jours a eu lieu à Schwarzenbourg:

#### 1.1.8 L'accord administratif sur la coopération policière devient l'accord TIP

Les travaux de réorganisation de TIP-HIP et PPS démarrés en 2017 ont été poursuivis en 2018. Au cours des séances de printemps, un mandat de projet avec un nouvel organigramme a été présenté aux organes. La solution proposée ne semblait toutefois pas encore aboutie pour le CP HIP, et de nouvelles réunions de travail ont alors été organisées, auxquelles le SG CCDJP a participé. La proposition d'accord TIP a finalement été présentée aux organes à l'automne. Cet accord prévoyait de fusionner les structures

HIP et TIP. La partie opérationnelle devait être structurée conformément aux dispositions juridiques d'une association, les associations existantes CCPCS et CCDJP étaient prévues pour le pilotage stratégique-opérationnel resp. stratégique-politique. Cette proposition a été envoyée en consultation aux cantons et aux services fédéraux concernés après l'assemblée d'automne de la CCDJP.

## 1.2 Rapports et communication

Les outils de communication ont fait leurs preuves en 2018 également. Un bulletin d'information TIP contenant les principales questions du trimestre écoulé a régulièrement été envoyé à la fin de chaque trimestre.

L'archivage Intranet a été étoffé au fur et à mesure, notamment pour les divers dossiers traités.

Un rapport d'état sur le portefeuille de projets et d'exploitation TIP/HIP a été envoyé trimestriellement, indépendamment de l'organisation juridique dans laquelle le produit était géré. Les partenaires de coopération concernés ont ainsi pu avoir simplement une vue d'ensemble, sans tenir compte de la situation organisationnelle hétérogène avec plusieurs organisations.

Le site Internet HIP est devenu un élément fixe de la communication. Il a enregistré régulièrement des prises de contact par des médias et tiers.

Des rapports ont été remis régulièrement tant sur le plan de la stratégie politique (CCDJP) que sur celui de la stratégie opérationnelle (CCPCS). Le formulaire de requête introduit en 2017 est désormais un standard pour tous les organes de pilotage.

Comme chaque année, diverses occasions ont été mises à profit pour rendre les activités HIP accessibles à un large public – notamment lors du Congrès de l'informatique de police suisse (SPIK), lors de la réunion plénière PPS-TIP ou à d'autres occasions.

## 2 Rapport d'activité Bureau IP 2018

### 2.1 Introduction

Comme indiqué dans les rapports annuels 2016 et 2017, le Bureau Informatique policière (IP) ne s'occupe plus de la seule gestion du programme HIP, mais propose aux autorités de police un accès consolidé aux principaux sujets informatiques intercantonaux concernant la police.

Conformément à la décision prise, le rapport n'est plus que succinct, sous forme d'un rapport essentiellement comptable, en raison de la date de publication tardive du rapport annuel. Depuis 2018, des informations récentes sont fournies dans le dernier bulletin d'informations TIP de l'année.

### 2.2 Programme HIP

Afin de donner une suite systématique aux différents programmes HIP, ceux-ci seront désormais divisés par phase de réalisation: Le rapport commence par les projets candidats les plus importants, précise les initialisations de projets et se termine avec les projets en phase de lancement ou de déploiement ainsi que les applications en service. Fin 2018, neuf applications déjà étaient en service, qui avaient été réalisées conjointement dans le cadre des structures TIP/HIP.

Début 2018, un comité du CP HIP et du comité de la CCPCS a en outre défini, lors d'une «table ronde», les thématiques prioritaires pour la phase transitoire jusqu'à l'élaboration d'une nouvelle stratégie d'harmonisation.

#### 2.2.1 Diffusion nationale de PICAR (PICAR-CH)

Ces dix dernières années, le concept d'analyse criminelle tactique, connu surtout sous l'acronyme PICAR, a connu un certain succès. De nombreux cantons d'autres concordats s'intéressent au concept. Le Concordat CPSNO a décidé de jouer un rôle précurseur pour clarifier les bases légales nécessaires. Fin 2018, trois questions fondamentales se sont encore posées: la base juridique pour une diffusion nationale, un examen plus détaillé de la doctrine et l'examen d'une infrastructure technique appropriée.

#### 2.2.2 Diffusion nationale de LAFIS (LAFIS-CH)

Un autre axe important pour la phase transitoire a concerné l'échange de données pour la création d'une situation de sécurité nationale. Dans ce domaine, la diffusion de l'application LAFIS, à l'origine zurichoise, a été couronnée de succès. Une diffusion nationale doit donc aussi être évaluée pour cette application.

Dans un premier temps, une analyse différentielle avec les Corps de taille importante BE et VD a été réalisée. Dans un deuxième temps, les possibilités d'interface ont été examinées afin que les données puissent au moins conduire à un aperçu de la situation à l'échelon national.

### **2.2.3 Plateforme de consultation nationale**

La troisième question centrale a été l'amélioration de la disponibilité des données de police nationales. L'UE vise l'instauration d'un portail de recherche européen (ESP). Fedpol a donc présenté une proposition de plateforme de consultation nationale. La situation effective ainsi que les exigences pour l'avenir ont été définies plus précisément en 2018 grâce à une étude préalable.

### **2.2.4 Traitement électronique des amendes d'ordre (eOBV en Suisse): initialisation**

En 2018, deux sondages portant sur le traitement électronique des amendes d'ordre ont indiqué que dans ce domaine, de nombreuses activités étaient en cours et qu'une concertation nationale présentait un potentiel de synergies élevé. 17 Corps ont décidé d'unir leurs efforts pour un appel d'offres commun sur la base des travaux préparatoires de la Police cantonale zurichoise. La solution visée doit être conçue de manière modulaire afin de garantir la protection de l'investissement des développements précédents.

### **2.2.5 Projet polAssist: initialisation**

Les collaborateurs de la Police municipale de Zurich ont créé un prototype pour un schéma décisionnel électronique, par ex. pour les prescriptions légales complexes, qui a suscité un vif intérêt à l'échelon intercantonal. En octobre, une demande d'initialisation de projet a été remise au CP HIP afin de coordonner la suite des travaux sous l'égide d'un projet HIP. Le projet devrait être mis en œuvre en 2019.

### **2.2.6 Projet NOW (traitement et acheminement des appels d'urgence)**

Le projet NOW est resté en suspens en 2018. Au printemps 2018, une étude pour une vue d'ensemble des champs d'action Appels d'urgence a été mandatée, et elle devait également examiner l'intégration des exigences tirées du projet NOW. L'étude devrait prendre fin en 2019.

### **2.2.7 Projet AFIS@Mobile: initialisation**

En 2018, une étude a permis d'évaluer si, en matière de contrôle mobile des personnes, une démarche commune des cantons avec le Cgfr et fedpol pouvait être réalisée. L'éventualité d'une procédure pour l'acquisition commune d'un scanner d'empreintes digitales, l'intégration dans les systèmes de consultation existants (MACS, eneXs, etc.) et l'implémentation d'un service web central pour AFIS ont été examinées. La phase d'initialisation AFIS@mobile a pris fin en novembre. Le 6 décembre, le comité de programme HIP a validé la mise en œuvre du projet. La phase conceptuelle avec appel d'offres débutera donc en 2019.

### **2.2.8 Projet Traitement des dossiers HIJP-HIP**

Le projet Traitement des dossiers est un projet commun avec le programme HIP et a pour objectif de développer l'échange de données entre les autorités de poursuite pénale et celles d'exécution des peines de manière à garantir dans toutes les directions une transmission des données continue et sans changement de support entre les autorités concernées et les registres. Le projet est étroitement lié à eCH0051. Il s'agit d'un projet commun des programmes HIJP et HIP. Une première étape déterminante est attendue pour la fin d'année avec la première version du service SanityCheck v1.0 (SCS). Cet outil d'assurance-qualité pour le standard eCH0051 comprendra d'abord le système de base et l'interface SCP (statistique policière de la criminalité). SCS est basée sur la version v2.5 du standard eCH0051. La prochaine mise à jour est prévue au cours du premier semestre 2019 et comprendra l'interface JusPol.

### **2.2.9 Projet Gestion des identités et accès (IAM): Réalisation**

Après le Proof of Concept fructueux en 2017, la mise en œuvre d'une gestion centrale des utilisateurs a été abordée en 2018. Avec un retard considérable, la mise en service de l'infrastructure IAM a eu lieu en décembre. La connexion des unités d'organisation concernées ainsi que des premières applications HIP a pris du retard et sera effectuée en 2019. A l'avenir, il faut éviter des saisies et mutations multiples des données d'utilisateurs pour les applications HIP et proposer un Single-Sign-On aux utilisateurs.

### 2.2.10 Projet Test cycliste en ligne (OnRad): réalisation / introduction

2018 a été marquée par la réalisation de la nouvelle plateforme Internet. Durant l'été, une mise à jour supplémentaire a dû être programmée afin d'améliorer encore la convivialité d'utilisation. A l'automne, il a été communiqué que le projet avait été conclu avec succès et que le nouveau test en ligne pour cyclistes avait été mis en service. Tous les cantons et certains Corps de police communaux participent à cette solution, de sorte qu'à partir de 2019, la nouvelle plateforme didactique pourra être utilisée dans toute la Suisse.

### 2.2.11 Projet et association Plateforme d'administration et d'entraînement (VTP): annulation

L'annulation du produit a été maintenue en 2018 également, même si l'association VTP n'a pas encore été dissoute.

### 2.2.12 Association Consultation en ligne des registres d'armes (CLRA): exploitation

L'exploitation de CLRA est stable depuis 2016. Le contrôle régulier des éléments fournis a toutefois révélé qu'une mise à jour manuelle (charge complète/full load) était parfois requise pour certains Corps. La connexion du CLRA au nouveau HIP-IAM était prévue pour le 4<sup>e</sup> trimestre 2018. La mise en œuvre de la directive de l'UE sur les armes a soulevé de nouvelles exigences pour CLRA. Afin de ne pas intervenir à nouveau dans les mêmes systèmes, les travaux ont été temporairement suspendus.

### 2.2.13 Association HIP Applications: exploitation de l'app SOE, de IMP, de secEMAIL et de SeP

Au printemps 2018, l'association Suisse ePolice fut la première à fusionner avec l'association HIP Applications (fusion par absorption). En 2018, des préparatifs ont été lancés afin de fusionner au printemps 2019, selon le même schéma, les autres associations HIP avec l'association HIP Applications. L'association HIP Applications a géré les produits suivants:

Depuis le lancement de l'app **SOE** en 2014, plusieurs requêtes de changements et extensions des fonctions ont été effectuées au fil des ans. Une autre nouveauté importante a été introduite en 2018, à savoir le dossier de cas. Une interface générique a aussi été créée, qui permettra de simplifier à l'avenir l'intégration des serveurs de localisation. L'exploitation s'est quant à elle déroulée sans problèmes, celle-ci intégrant la révision annuelle des certificats et l'actualisation pour le nouveau système d'exploitation iOS d'Apple et la mise à jour du matériel cartographique «hors ligne». Après plusieurs années d'exploitation, il est prévu de réaliser un contrôle de sécurité en 2019.

L'exploitation de l'app **IMP** a été garantie pendant toute l'année. Chaque mois, quelque 50 000 messages cryptés sont échangés. Une nouvelle fonction «diffusion/broadcast» a été introduite à l'automne 2018, pour que l'app puisse continuer à être utilisée comme outil d'alarme et de recherche. A cet égard, des examens sont aussi réalisés pour une extension de l'app IMP avec des interfaces vers les systèmes de conduite des engagements ainsi que la possibilité d'une application web. Un concept était disponible, mais n'a pas encore pu être appliqué en 2018 en raison des coûts élevés y afférents.

Le service **secEMAIL** a continué à s'imposer en 2018. Cinq cantons supplémentaires ont pu être définitivement intégrés. Les deux derniers Corps cantonaux seront raccordés en 2019. L'exploitation s'est déroulée sans problèmes. Des optimisations de processus ponctuelles sont envisagées en 2019.

La plateforme Internet **Suisse ePolice** est exploitée depuis fin 2013. En 2018, l'utilisation a encore augmenté par rapport à 2017. La refonte de la plateforme entamée début 2018 revêt donc une importance accrue: dans le cadre du projet SePX, la plateforme Suisse ePolice sera modernisée au niveau technique et graphique et sera à l'avenir disponible aussi sous forme d'application et pour les téléphones mobiles, tablettes et ordinateurs. Avec la nouvelle version, Suisse ePolice sera aussi disponible dans les cantons du Jura et de Lucerne.

Jusqu'à maintenant, fedpol permettait aux Corps d'utiliser aussi ses serveurs de localisation. Ce service sera proposé jusqu'au printemps 2019. Afin de proposer une solution aux Corps concernés, l'association HIP Applications a intégré un nouveau service **OSO**. Le service est en cours de réalisation au sein de la POCA BE et devrait être disponible à temps comme alternative en 2019.

Informations complémentaires, en particulier sur les finances, dans le rapport annuel de l'association HIP-Applications.

### 2.2.14 Association application Prévention des cambriolages (app EP): exploitation

L'app EP étant rapidement devenue un standard pour les conseils en sécurité dans les cantons pionniers, les premiers développements ont pu être réalisés au printemps 2018 avec la mise à jour 1.2. Une version intermédiaire durant l'été a permis en outre d'optimiser les traductions en français. La mise à jour 1.3 est prévue pour début 2019 avec une nouvelle extension des fonctions. Outre l'intérêt d'autres Corps de police en Suisse, l'application sera à l'avenir utilisée en Allemagne également (Hesse). En outre, une requête a été formulée par l'association «Sécurité et habitat Suisse», qui souhaite que l'app EP soit un standard à l'échelon national pour les conseils en matière de sécurité.

De plus amples informations sont disponibles dans le rapport annuel de l'association app EP.

### 2.2.15 Association Infosearch (IFS): exploitation

Après une phase de stagnation en 2017, le déploiement a gagné en intensité début 2018. De nombreux Corps ont entamé l'exploitation et plusieurs cantons suiveurs se préparent à en faire de même en 2019. Le groupe d'utilisateurs s'est réuni une première fois en novembre 2018 et a défini les premières exigences pour la prochaine mise à jour. Il s'agit notamment d'implémenter le concept de suppression demandé par le Préposé à la protection des données.

De plus amples informations sont disponibles dans le rapport annuel de l'association IFS.

### 2.2.16 Groupe d'experts eCH0051 de l'association eCH

Le standard policier eCH0051 avance: la version 2.6 a été publiée à l'été 2018 avec la Tatbox, et la Best Practice a été définie. La base pour l'interface Police-Justice (JusPol) a ainsi été jetée.

Des projets complémentaires sont prévus en 2019. La version 2.7 du standard eCH0051 sera déployée d'ici le milieu de l'année. Elle contient des extensions du modèle Tatbox et des exigences du nouveau casier judiciaire. La Best Practice pour cette version sera vérifiée sur la base d'un pilote. Des discussions avec de possibles partenaires pilotes Lucerne / St-Gall sont prévues en janvier 2019.

## 2.3 Mandat OFPP

Depuis l'été 2015, le programme HIP a entamé une collaboration étroite avec l'OFPP. Afin de pouvoir également mieux tenir compte des sujets et projets en recoupement avec la protection de la population, un nouveau domaine d'activité stratégique «Armée, pompiers, protection civile, protection de la population et sauvetage» a été créé en 2018 par la CCPCS, avec pour Commandant de liaison Adi Achermann, Commandant de la Police lucernoise. Le Cdt Achermann succède au Cdt Walker au sein de la ComTM AOSS, et Markus Rösli a été proposé pour succéder à Peter Folini.

### 2.3.1 Loi sur la protection de la population

Ces dernières années, les menaces et risques pour la Suisse ont changé: terrorisme, cyberattaques, pannes d'électricité et pandémies sont aujourd'hui des risques plus prononcés. Il est donc nécessaire de modifier les dispositions de protection de la population. Le Conseil fédéral souhaite adapter la LPPCi pour mieux répondre aux menaces et dangers actuels. La révision de la LPPCi sera traitée au premier semestre 2019 par le Parlement et devrait entrer en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2020.

### 2.3.2 Message RDS

Fin 2017, le Conseil fédéral a chargé le DDPS de rédiger un message sur un crédit d'engagement pour le réseau national de données sécurisé (RDSN) et de procéder à de plus amples analyses pour un système de suivi coordonné de la situation à l'échelon national. Il voulait ainsi éliminer un point faible pour la gestion des crises. Le message pour un réseau national de données sécurisé (RDSS) a été approuvé fin novembre 2018 par le Conseil fédéral. Le réseau sécurisé de données national est composé du réseau d'acheminement (RSDN) et de l'application Suivi coordonné de la situation, y c. le remplacement de Vulpus Télématique.

### 2.3.3 Polycom / WEP2030

Après divers ajustements de la part d'Atos, une redéfinition contractuelle du calendrier a dû être effectuée début 2018. Le processus s'est avéré compliqué et n'a pris fin qu'en octobre. A l'occasion du Tour de Suisse II, les reports attendus ont été discutés avec les cantons. Hormis cela, la migration du réseau Polycom a partout eu lieu sans problèmes et un quart des réseaux déjà avaient fait l'objet d'une mise à



niveau fin 2018.

Le déploiement de l'appareil de communication portable TPH900 a été contrecarré en 2018, car les appareils s'éteignaient spontanément après quelques semaines. En cause, une erreur de production. Une solution a été présentée par les milieux industriels fin 2018.

La compatibilité Blackout Suisse également a été un sujet important en 2018, et la non-application du plan de mesures par le Cgfr a été déplorée par la ComTm AOSS. Des mesures de correction ont été intégrées au projet de consolidation Polycom AFD/OFPP.

### **2.3.4 Communication mobile sécurisée (MSK)**

En 2018, le projet de communication haut débit sans fil (dBBK) a été renommé Communication Mobile Sécurisée (MSK). Début 2018, la CCPCS et la ComTM AOSS, sur suggestion de TIP, ont proposé d'inscrire MSK dans la loi sur les télécommunications à réviser. La nouvelle formulation de l'art. 47 doit garantir que les besoins des AOSS sont couverts par les fournisseurs dans *toutes* les situations et pas uniquement dans les situations extraordinaires.

Les résultats des nouvelles mesures lors de la Street Parade 2018 ont indiqué que les services non-prioritaires étaient surchargés en permanence au centre ville de Zurich. Mais il a aussi été constaté que des progrès avaient été réalisés par rapport aux résultats 2017 pour les services prioritaires de Sunrise et Swisscom.

La question de la concession des fréquences dédiées (2x3MHz et 2x5MHz) pour les AOSS est toujours en cours d'examen entre l'OFPP et l'OFCOM. D'ici à ce qu'une solution définitive soit disponible, il est possible de travailler avec des concessions test temporaires.

La future organisation du GT Utilisateurs MSK a été approuvée par la ComTm AOSS lors de sa séance de novembre, et ses membres seront nommés en 2019.

### **2.3.5 App Alertswiss**

Le 8 octobre 2018, les nouveaux canaux d'émission pour l'alarme et l'information événementielle ont été présentés lors d'une conférence de presse. Depuis le lancement, plusieurs cantons ont déjà publié des messages par le biais de ce système. Le projet de développement d'Alertswiss a pu être bouclé fin 2018. A l'avenir, les canaux d'émission pour l'alarme et l'information événementielle devraient être complétés pour répondre à une stratégie multicanale. En 2019, une étude examinera quels nouveaux canaux s'y prêteraient en tenant compte de l'aspect coûts-utilité.

### **2.3.6 Suivi coordonné de la situation**

Le projet Suivi coordonné de la situation était en phase d'initialisation en 2018. De nouveaux ateliers ont été organisés durant l'été 2018 afin de répondre aux exigences. Les Corps de police cantonaux y ont participé en envoyant plusieurs représentants. Ces réunions ont permis de mieux profiler le produit et de définir de nouvelles bases pour une future mise en œuvre. Par ailleurs, de nouvelles manières de visualiser des informations complexes sur la situation ont été testées lors des préparatifs pour ERNS 19. Si les décisions de financement requises sont prises à l'échelon politique en 2019, le projet pourrait passer en phase conceptuelle en 2020. Les Corps de police cantonaux seront soumis à une forte pression pour consolider dans les délais leurs besoins et exigences et les intégrer au projet.

### **2.3.7 Remplacement Vulpus**

Des examens réalisés par l'OFPP estiment que des synergies considérables pourraient être dégagées entre «Suivi coordonné de la situation Suisse» et «Remplacement Vulpus». Et ce, sur le plan technique comme pour la direction de projet. Le 15 août 2018, le Conseil fédéral a donc chargé le DDPS de réunir les deux projets et de les réaliser dans le cadre du réseau de données sécurisé (SDVS). Des premiers Corps de police souhaitent déjà renoncer à Vulpus pour des communiqués de recherche. Il faut toutefois une analyse fondamentale des dépendances organisationnelles et procéduriales. Jusqu'à ce que la suite de la procédure soit définie, les prescriptions contraignantes du RTPS restent donc applicables.

### **2.3.8 CENAL: projet «Interfaces systèmes partenaires (SNIP)»**

La CENAL surveille et évalue en permanence la situation prioritaire pour la protection de la population (BREL) et la met à disposition de tous les partenaires du suivi coordonné par le biais de la présentation électronique de la situation (PES). Pour s'acquitter de cette tâche, la CENAL compte sur les messages

provenant de son réseau de partenaires. Le projet SNIP vise à réaliser une interface avec la transmission des messages. Durant l'été 2018, un appel a été lancé pour déterminer si d'autres Corps souhaitaient participer activement au projet aux côtés des partenaires pilote (POCA BE, POCA ZH et association LAFIS). Un atelier a été organisé avec les Corps intéressés. La possibilité d'intégration des exigences de l'interface au standard eCH est encore en cours d'examen.

## 2.4 Portefeuille TIC

### 2.4.1 Routage par défaut des appels d'urgence

En 2018, la mise en œuvre du plan de mesures décidé fin 2017 a été entamée. Une première mesure concernait le changement des cibles de routage. Les nouveaux numéros de routage ont été publiés par l'OFCOM dans la liste de décembre 2018. A l'avenir, les cibles de routage par défaut suivantes sont valables pour les appels d'urgence:

112 / 117 réseau fixe	CI POCA ZH
112 / 117 réseau mobile	CI Bienne de la POCA BE
118 / 144 réseau fixe & mobile	CI SRZ Zurich

Les premiers appels test de Swisscom aux organisations concernées seront effectués à partir du 21 janvier 2019. Au 1<sup>er</sup> juillet 2019, tous les appels avec routage par défaut qui ne sont pas reçus par les organisations susmentionnées devront être considérés comme des erreurs et signalés en conséquence.

### 2.4.2 Extension de l'index SuissePol par un service web

Le projet de service web index SuissePol a été validé en mars 2018 par la CCPCS. Tous les feux sont au vert afin d'obtenir un «quick win» pour les cantons à des coûts raisonnables. Le manque de ressources communiqué durant l'été par le CSI DFJP a conduit à une suspension inattendue du projet. Malgré des efforts intensifs, TIP n'est pas parvenu à inscrire le projet sur la liste des priorités 2019 du CSI DFJP, raison pour laquelle il ne lui restait plus qu'à interrompre le projet. Un document de base, qui a été distribué, a permis de préciser au moins les règles de saisie uniformes. Les Corps de police cantonaux fournissent leurs données de manière uniforme à la base de données. Il est recommandé de procéder de temps en temps à une charge complète afin de garantir l'exhaustivité des données.

### 2.4.3 Redesign AFV: initialisation

Compte tenu des futurs besoins de développement, le remplacement de l'infrastructure actuelle a été lancé début 2018. Les exigences et les bases légales ont été clarifiées selon l'étendue des fonctions actuelle et l'étude a été bouclée. Il faut s'attendre à des frais d'investissement plus élevés, raison pour laquelle un comité de projet élargi a discuté en octobre d'une réorientation du projet. L'utilisation d'AFV en particulier pour des recherches d'alarme et des enquêtes de police criminelle a été discutée de manière approfondie. La POCA TI, Corps pionnier disposant des bases légales requises, a obtenu en peu de temps des résultats remarquables. Le processus législatif étant compliqué et long, une approche en deux temps est visée: le projet d'orientation technique est maintenu comme prévu, et les examens juridiques spécialisés sont transmis à l'ACPJS pour vérification. L'architecture système envisagée est modulaire et souple, et elle devrait aussi couvrir des exigences supplémentaires.

### 2.4.4 Conduite mobile des engagements (CME)

Début 2018, les résultats du sondage concernant l'intrant de projet CME de la POCA BE ont été remis aux Bureaux TIP. La «Conduite mobile des engagements (CME)» devrait constituer un nouvel outil de soutien pour une conduite et une maîtrise mobiles des interventions et basées sur les rôles (interventions individuelles, associations). Courant 2018, la POCA BE a finalement décidé de réaliser ce projet hors des structures TIP.

### 2.4.5 Projet Gestion du service d'appels d'urgence

Lors de la réunion de travail I de la CCPCS, une vue d'ensemble des champs d'action dans le domaine des appels d'urgence a été validée. Les résultats de l'étude sur les champs d'action en matière d'appels d'urgence sont attendus pour le T1 2019.

Lors de la réunion de travail II, la réalisation d'une infrastructure centrale pour la mise en œuvre d'eCall112 en Suisse a été validée. Suite à divers échanges avec l'OFCOM, il a été constaté en octobre

que l'identification d'un appel d'urgence eCall112 avec les nouvelles technologies d'acheminement (all IP) ne peut plus être assurée. Le début de la phase de réalisation a donc été reporté sine die. De nouvelles négociations avec l'OFCOM ont été entamées de suite.

La mise sur pied d'un organe Appels d'urgence pour les questions intercantionales et dépassant le cadre des AOSS était si avancé fin 2018 qu'en janvier 2019, les requêtes pour la CCPCS, la CSSP et l'IAS pourront être validées par le CP Gestion des services d'appels d'urgence.

#### **2.4.6 Loi sur la sécurité de l'information (LSI): GT protection de base TIC**

Fin 2017, le DFJP a indiqué qu'une nouvelle loi sur la sécurité de l'information entrerait prochainement en vigueur. Le projet ayant pris du retard au Parlement, l'urgence de ce dossier a aussi été revue au sein de TIP. Durant l'été, une mise à jour des lignes directrices iOS a au moins été entamée à titre de solution transitoire. Les travaux en lien avec une protection de base TIC concertée entre la Confédération et les cantons seront repris début 2019 avec le président du groupe d'experts en sécurité informatique de la CSI. Il s'agit de façonner proactivement les prescriptions d'une éventuelle loi sur la sécurité de l'information.

#### **2.4.7 Signature numérique**

De nombreux Corps utilisent en outre de plus en plus souvent des appareils mobiles sur place. En début d'année, la question de la base légale pour les signatures manuscrites sur des écrans tactiles a été posée à TIP. Une prise de position sur la révision du CPP a donc été remise par l'intermédiaire du SG CCDJP, et certains cantons l'ont reprise. L'approbation du message sur la révision du CPP par le Conseil fédéral était attendue pour décembre 2018. L'objet a pris du retard et est désormais attendu pour le premier semestre 2019. L'OFJ recommande de renoncer autant que possible à des signatures (si aucune base légale n'est explicitement formulée) ou d'utiliser une signature réglée légalement.

#### **2.4.8 NewVostra: harmonisation des codes de délits**

En 2018, deux séances du comité de projet et divers groupes spécialisés concernant le projet partiel HTC ont été organisées par newVostra. La rédaction d'un tableau de délits commun Vostra-Ripol était à bout touchant fin 2018. Un concept approprié pour la gestion centrale des codes a pu être trouvée, qui autorise un code de base commun avec possibilité supplémentaire de sous-codes spécifiques aux organisations. Les nouvelles listes de délits seront nettement plus détaillées que jusqu'à maintenant. Le projet newVostra lui-même est reporté à une date indéfinie.

#### **2.4.9 Mise en œuvre de la directive de l'UE sur les armes: étude préalable**

Le 28 septembre 2018, le Parlement a décidé de reprendre la directive de l'UE sur les armes 2017/853. La révision partielle en cours de la loi sur les armes en application de la révision de la directive européenne sur les armes peut entraîner diverses modifications en matière d'enregistrement des armes déclarées.

Il a été décidé, lors de la réunion de travail III de la CCPCS du 25 octobre 2018, que des travaux de mise en œuvre efficaces en termes financiers commenceraient seulement après la conclusion du processus législatif politique. Afin de débattre des conséquences possibles de la directive de l'UE sur les armes, du moins à titre préparatoire, un groupe d'experts a été formé pour réaliser une étude préalable. L'objectif est de mettre en lumière d'ici le printemps 2019 au moins les informations générales sur les conséquences techniques et financières.

### **3 Rapport d'activité Bureau Technique policière 2018**

#### **3.1 Portefeuille Technique policière**

Le présent chapitre fournit des informations sur les principaux sujets qui ont été traités en 2018 par la Technique policière (TP). D'autres sujets importants sont abordés au ch. 3.1.8. Il est en outre renvoyé au bulletin d'information TIP, qui fournit quatre fois par année des informations sur les activités et l'avancement actuel des travaux de TIP.

### 3.1.1 Système de lanceurs 40mm

Lors de la réunion de travail CCPCS du 27.06.2018, la question du système de lanceurs 40mm a été traitée de manière conclusive, les recommandations ont été présentées au groupe de travail Doctrine et TIP et les Commandants ont pris connaissance et approuvé les recommandations.

### 3.1.2 Classification laser pour les dispositifs incapacitants

La classification du module laser des appareils incapacitants a dû être examinée en lien avec l'introduction de la loi fédérale sur la protection contre les dangers liés au rayonnement non ionisant et au son (LRNIS) et l'ordonnance y afférente (O-LRNIS), pour déterminer si des laser de catégorie 3R continuaient à être utilisés avec les dispositifs incapacitants ou si, pour des raisons de sécurité, seuls des appareils incapacitants de catégorie 2 devaient encore être achetés. Des recommandations ont été communiquées jusqu'à la conclusion des examens en 2019.

### 3.1.3 Radar technologique Technique policière

Le projet à long terme a pour objectif d'établir une approche systématique pour analyser les futures tendances technologiques à grande échelle en tenant compte des facteurs socioculturels et de préciser leurs répercussions sur la technique policière. Des AEK pour les cinq domaines thématiques de la Technique policière ont été formulés. Ces affirmations ont été vérifiées et complétées après consultation de DefTech d'Armasuisse, qui compte déjà cinq années d'expérience avec son programme de recherche pour la détection précoce des technologies. Il est prévu de définir les priorités et de sélectionner les champs d'action déterminants et leur inscription dans le cadre d'un projet en 2019.

### 3.1.4 Véhicule d'engagement 2025

Dans le cadre du radar technologique Technique policière, une invitation a été lancée le 9 août 2018 à participer au forum Véhicules 2025 intitulé «A quoi ressemblera le véhicule de patrouille de police en Suisse en 2025?». Des spécialistes de l'EMPA (concepts d'entraînement), Hella (lumière et offres de signalisation particulières pour les services d'urgence), DesignWerk (ingénieurs en entraînement électrique) et des représentants des constructeurs automobiles et des importateurs y ont participé. Les conclusions ont fait l'objet d'un résumé. Depuis l'automne 2018, la protection des données concernant les véhicules de patrouille est examinée plus en détail.

### 3.1.5 Blocage des véhicules

Début 2018, la direction de programme Technique policière a validé une fiche d'information offrant un résumé des dispositifs fixes et mobiles disponibles sur le marché. L'institut allemand Institut der Deutschen Hochschule der Polizei a rédigé les directives techniques approuvées à l'automne 2018 pour les dispositifs **mobiles**. Certains fabricants ont modifié leurs produits en conséquence et ont réalisé des premières certifications selon ces directives techniques. Fin 2018, l'appel d'offres de la PM ZH pour les dispositifs mobiles était encore en cours. Il contient un paragraphe offrant la possibilité à d'autres Corps de passer commande à des conditions identiques. Le marché sera adjugé en 2019.

### 3.1.6 Carte de police nationale

Le projet «Nouvelle carte de police nationale», accompagné par la Technique policière a soulevé la question de l'opportunité de doter cette carte de caractères en braille. Suite à une analyse effectuée par un Corps, la Technique policière a recommandé de continuer à utiliser la carte de police sans caractères en braille et de maintenir la pratique habituelle pour la procédure d'identification envers les personnes aveugles et malvoyantes. La Technique policière a été plus étroitement liée aux travaux du projet vers la fin 2018 et chargée de mener des négociations tarifaires et de rédiger un contrat-cadre.

### 3.1.7 Groupe de travail Drones

Depuis des années, un membre de la direction de programme Technique policière siège au groupe de travail Drones et rapporte l'avancement des travaux correspondants. Cette année, des microdrones fictifs, les recherches réelles à ce sujet et les conséquences d'une charge creuse 3 g ont été présentés et ont laissé une forte impression.

### 3.1.8 Autres thèmes

Les affaires suivantes ont en outre été traitées par la direction de programme et le Bureau TP:

- Casque avec visière antilaser (PM Zurich, Police bernoise)
- Projet de bodycam de la Police municipale de Zurich avec suivi scientifique
- Nouveau véhicule de garde d'urgence de la police de Bâle-Ville (Tesla 100X)
- Biométrie du réseau veineux (POCA ZH)
- Protection auditive active, VBL, véhicules de protection et gilets pare-balle, herse, tracker GPS, détecteurs de pulsations cardiaques et détecteurs portables, effets du vieillissement sur le matériel de protection.

### 3.1.9 Exposés donnés pendant les séances de la DP TP

Le tableau suivant présente les exposés donnés selon le lieu de réunion:

Date	Intervenant	Sujet	Lieu de la réunion:
20.04.2018	Harald Düring (SG) Julian Richner (ZH) Samuel Mazan (ZH)	Véhicule de protection Ostpol Stratégie de flotte POCA ZH Protection auditive active	Saint-Gall
23.08.2018	Bruno Stöckli (ZH)	Amorok (véhicule pour les unités spéciales), nouvelles centrales d'intervention mobiles	Aéroport ZH

### 3.1.10 Statistiques nationales sur les interventions avec des armes à feu et dispositifs incapacitants

Les formulaires de rapport pour les engagements de dispositifs incapacitants et d'armes à feu déterminants en matière de sécurité ont été modifiés, distribués et publiés sur Intranet dans la version 3.2. L'obligation de rapporter les engagements, pour les dispositifs incapacitants en cas de menace également, a été rappelée à plusieurs occasions les statistiques ont été tenues à jour et transmises comme chaque année en temps voulu à la CCPCS.

## 4 Rapports financiers

### 4.1 Introduction

La restructuration du domaine financier s'est poursuivie en 2018 et a fait ses preuves. Malgré la complexité de la situation organisationnelle, la révision a pu être réalisée rapidement et terminée avant terme. Tous les comptes ont terminé sur un solde positif.

### 4.2 Programme HIP

Le programme HIP a terminé 2018 sur un résultat annuel positif de CHF 82 094.73. Ce solde positif élevé était notamment dû aux remboursements des projets SPMail et ICTA POL CH pour un total de CHF 29 823.59. Mais les frais de personnel également ont été nettement inférieurs au budget, car tant le responsable de département Projets que le responsable de département Exploitation ont dû investir nettement plus de temps que prévu dans les mandats de projet ou d'exploitation. S'y est ajoutée une longue absence pour cause de service militaire. Les dépenses des organes ont elles aussi été inférieures au budget. Diverses activités de projet ont bénéficié de la perspective, perceptible en cours d'année, d'un bouclage annuel positif et ont pu être financées par le biais du budget du programme.

<b>BILAN</b>	<b>2018</b>	<b>2017</b>
<b>ACTIFS</b>	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>
Total Avoirs bancaires	1'376'643.07	1'163'599.90
Total Débiteurs	552'352.30	115'945.45
Créances MK	88'578.55	88'578.55
Réévaluation MK	-88'577.55	-88'577.55
Total Actifs transitoires	85'404.65	15'752.01
Régularisation transitoire des investissements	0.00	62'122.46
Financements préalables de projets	0.00	15'000.00
Compte courant	50'000.00	0.00
<b>Actifs courants</b>	<b>2'064'401.02</b>	<b>1'372'420.82</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>	<b>2'064'401.02</b>	<b>1'372'420.82</b>
<b>PASSIFS</b>		
Total Créanciers	307'305.10	411'601.70
Passifs transitoires	362'646.95	7'202.70
Régularisation transitoire des investissements	507'090.66	267'633.65
Régularisation transitoire de l'exploitation	1'338.35	44'678.54
Régularisation transitoire des avoirs des Corps	162'621.00	0.00
<b>Capitaux étrangers à court terme</b>	<b>1'341'002.06</b>	<b>731'116.59</b>
Provisions HTC	75'000.00	75'000.00
<b>Capital tiers à long terme</b>	<b>75'000.00</b>	<b>75'000.00</b>
Capital Année précédente	566'304.23	584'771.45
Financement de projet à charge de la réserve du programme (IAM)	0.00	-250'000.00
Résultat annuel	82'094.73	231'532.78
<b>Capital propre</b>	<b>648'398.96</b>	<b>566'304.23</b>
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>	<b>2'064'401.02</b>	<b>1'372'420.82</b>

<b>COMPTE DE RÉSULTAT</b>	<b>2018</b>	<b>2017</b>
	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>
Contributions de base HIP Confédération et cantons	719'999.00	720'000.00
Produits Mandat OFPP	259'187.10	310'625.55
<b>Total des produits du programme HIP</b>	<b>979'186.10</b>	<b>1'030'625.55</b>
Total Charges de personnel	-921'400.66	-804'846.94
Total Refacturation interne des charges de personnel	348'407.95	169'901.40
<b>Total Charges de personnel Programme HIP</b>	<b>572'992.71</b>	<b>-634'945.54</b>
Total Loyer	-23'810.80	-16'360.60
Total Infrastructure Informatique	-13'338.35	-9'778.15
Traductions pour l'ensemble du programme	-17'193.50	-4'496.65
Révision	-9'775.95	-9'300.00
Honoraires de conseil du Bureau	-11'834.35	-30'225.30
Petites prestations de service pour le Bureau	-5'186.30	-12'310.55
Autres charges d'exploitation	-301.45	-1'081.13
<b>Total Charges de bureau et d'administration Programme HIP</b>	<b>-81'440.70</b>	<b>-83'552.38</b>
Financements de projets	-204'896.80	-131'753.20
Taxes de réservation de domaine / site web	-2'785.95	-11'703.45
Exploitation d'Intranet	-11'146.95	0.00
Traductions pour les projets	-3'810.50	-4'614.45
<b>Total Charges affectées aux projets Programme HIP</b>	<b>-222'640.20</b>	<b>-148'071.10</b>
CP HIP: expertises / conseil stratégique (suivi du programme)	-24'861.90	-30'000.00
CP HIP: conseils juridiques (accompagnement du programme)	-7'540.10	-6'881.75
CP HIP: autres prestations de conseil (controlling strat.)	-3'476.45	-54'190.45
Organes Traductions	-7'641.35	-9'140.95
Organes: frais	-6'321.55	-10'027.75
<b>Total Charges des organes</b>	<b>-49'841.35</b>	<b>-110'240.90</b>
<b>Total Charges générales Programme HIP</b>	<b>-926'914.96</b>	<b>-976'809.92</b>
Produits extraordinaires	29'823.59	
<b>Total Charges et produits Programme HIP</b>	<b>82'094.73</b>	<b>177'414.65</b>
<b>Portefeuille de projets</b>	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>
Dissolution Régularisation Année précédente Projet HTC	0.00	305'755.85
Produits Projet HTC	0.00	0.00
Charges Projet HTC	0.00	-53'038.70
Régularisation Projet HTC	0.00	-75'000.00
<b>Total Charges et produits Projet HTC</b>	<b>0.00</b>	<b>177'717.15</b>

Dissolution Régularisation Projet SPMail	0.00	55'344.10
Produits Projet SPMail	0.00	263'993.15
Charges Projet SPMail	0.00	-287'957.41
Régularisation Projet SPMail	0.00	-31'379.84
<b>Total Charges et produits Projet SPMail</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
Dissolution Régularisation Année précédente Projet NOW	42.45	42.45
Produits Projet NOW	80.00	80.00
Charges Projet NOW	-80.00	-80.00
Régularisation Projet NOW	-42.45	-42.45
<b>Total Charges et produits Projet NOW</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
Dissolution Régularisation année précédente projet ICTA POL CH	4'470.15	8'505.25
Produits Projet ICTA POL CH	20.50	50'000.00
Charges Projet ICTA POL CH	-4'490.65	-54'035.10
Régularisation Projet ICTA POL CH	0.00	-4'470.15
<b>Total Charges et produits Projet ICTA POL CH</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
Dissolution Régularisation Année précédente Projet IAM	263'121.05	88'505.00
Produits Projet IAM	0.00	250'000.00
Charges Projet IAM	-134'320.15	-75'383.95
Régularisation Projet IAM	-128'800.90	-263'121.05
<b>Total Charges et produits Projet IAM</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
Dissolution Régularisation année précédente Projet OnRad	-48'823.76	0.00
Produits projet OnRad	248'456.75	250'000.00
Charges projet OnRad	-198'199.40	-298'823.76
Régularisation projet OnRad	-1'433.59	48'823.76
<b>Total Charges et produits Projet OnRad</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
Dissolution Régularisation année précédente P. AFIS@mobile	0.00	0.00
Produits Projet AFIS@mobile	365'000.00	0.00
Charges Projet AFIS@mobile	69'814.05	0.00
Régularisation Projet AFIS@mobile	-295'185.95	0.00
<b>Total Charges et produits Projet AFIS@mobile</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
Dissolution Régularisation année précédente Projet PolAssist	0.00	0.00
Produits Projet PolAssist	35'000.00	0.00
Charges Projet PolAssist	-20.00	0.00
Régularisation projet PolAssist	-34'980.00	0.00
<b>Total Charges et produits Projet PolAssist</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
Dissolution Régularisation Année précédente Projet NAP	0.00	0.00
Produits Projet NAP	48'000.00	0.00
Charges Projet NAP	-20.00	0.00
Régularisation Projet NAP	-47'980.00	0.00
<b>Total Charges et produits Projet NAP</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>



Dissolution Régularisation année précédente Projet eOBV-CH	0.00	0.00
Produits Projet eOBV-CH	30.00	0.00
Charges Projet eOBV-CH	-23.88	0.00
Régularisation Projet eOBV-CH	-6.12	0.00
<b>Total Charges et produits Projet eOBV-CH</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>

**Résultat annuel programme HIP, y c. projets** **82'094.73** **231'532.78**

Les applications HIP ci-après ne sont pas comprises dans cette énumération: Infosearch, app EP, CLRA, Suisse ePolice, app IMP, app SOE et secEMAIL. Leurs comptes sont établis à l'occasion des rapports annuels des associations.

### 4.3 Bureau Informatique policière (IP)

Une clé de répartition des coûts a été instaurée en 2016 entre le programme HIP et le bureau TIC dans le cadre du règlement financier; elle est actualisée chaque année en fonction des dernières valeurs empiriques. Depuis 2017, une indemnisation de milice est en outre versée au président des directions de programme à hauteur de CHF 40 000.

Le Bureau Informatique policière – partie TIC – a terminé l'année sur un résultat positif de CHF 24 011.23, soit plus de CHF 20 000 de plus que ce qui avait été inscrit au budget. Les frais de personnel ont été budgétisés de manière trop basse en raison d'une absence prolongée pour cause de service militaire et de divers mandats interne, et une partie des coûts informatiques n'a en outre pas été comptabilisée comme attendu. L'excédent établi correspond à la dissolution des réserves PPS. En 2018 a eu lieu pour la première fois une réunion plénière commune avec TIP, et le financement résiduel de la manifestation a été pris en charge par TIP.

<b>BILAN</b>	<b>2018</b>	<b>2017</b>
<b>ACTIFS</b>	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>
Total Avoirs bancaires	460'048.54	255'218.10
Total Débiteurs	4'000.00	7'793.00
Autres créances à court terme	0.00	13'621.55
Actifs transitoires	3'101.60	2'265.15
Régularisation transitoire Gestion du service d'appels d'urgence	0.00	5'693.85
<b>Actifs courants</b>	<b>467'150.14</b>	<b>284'591.65</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>	<b>467'150.14</b>	<b>284'591.65</b>
<b>PASSIFS</b>		
Total Créanciers	47'027.90	43'962.90
Prêts du programme HIP (appels d'urgence)	0.00	15'000.00
Autres engagements à court terme	160'000	0.00
Passifs transitoires	5'573.50	3'214.20
Régularisation transitoire IVC	44'275.16	39'382.30
Régularisation transitoire Gestion du service d'appels d'urgence	31'924.05	0.00
Régularisation transitoire Fonds affectés Organe PPS	0.00	5'661.15
Régularisation transitoire Alarme enlèvement enfants	5'304.00	2'334.80
Régularisation transitoire Vulpus	7'996.00	3'998.00
<b>Capitaux étrangers à court terme</b>	<b>302'100.61</b>	<b>113'553.35</b>

Capital Année précédente	171'038.30	152'639.85
Financement de projet par les réserves (vue d'ensemble Appels d'urgence)	-30'000.00	
Résultat annuel	24'011.23	18'398.45
<b>Capital propre</b>	<b>165'049.53</b>	<b>171'038.30</b>
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>	<b>467'150.14</b>	<b>284'591.65</b>
<b>COMPTE DE RÉSULTAT</b>	<b>2018</b>	<b>2017</b>
	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>
Recettes part contribution de base de TP	230'000.00	230'000.00
<b>Total Produits généraux du secteur IP</b>	<b>230'000.00</b>	<b>230'000.00</b>
<b>Total Charges de personnel</b>	<b>-126'455.4</b>	<b>-104'621.35</b>
Location de bureaux	-7'936.8	-8'180.25
Charges Informatique	-4'007.30	-5'010.70
Traductions	-3'746.65	-4'794.20
Honoraires de conseil	-715.25	-2'611.45
Petites prestations de service pour le Bureau	-275.65	-3'661.05
Autres charges d'exploitation	-82.14	-79.95
<b>Total des charges de bureau et d'administration</b>	<b>-16'763.79</b>	<b>-24'337.60</b>
Taxes de réservation de domaine / site web	-100.60	-55.80
Exploitation d'Intranet	-5'573.50	0.00
Traductions	-1'345.75	-2'096.50
<b>Total Prestations Portefeuille d'activités IP</b>	<b>-7'019.85</b>	<b>-2'152.30</b>
Organes Indemnisation du personnel de milice	-40'000.00	-40'000.00
Honoraires de conseil aux organes (éval. ext.; mandat CCPCS)	0.00	-20'539.60
Organes Traductions	-9'387.70	-9'761.70
Organes Frais	-12'323.88	-10'189.00
<b>Total Charges des organes</b>	<b>-61'711.58</b>	<b>-80'490.30</b>
<b>Total des charges générales Bureau IP</b>	<b>-211'950.62</b>	<b>-211'601.55</b>
Produit extraordinaire	5'961.85	0.00
<b>Total des charges et produits généraux du Bureau IP</b>	<b>24'011.23</b>	<b>18'398.45</b>
<b>PORTEFEUILLE TIC</b>		
Dissolution Régularisation de l'exploitation Vulpus	3998.00	0.00
Produits Vulpus	164'998.00	164'998.00
Charges Vulpus	-161'000.00	-161'000.00
Régularisation de l'exploitation Vulpus	-7'996.00	-3'998.00
<b>Total des charges et des produits Vulpus</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
	2'334.80	-605.45

Dissolution Rég. de l'exploitation Alerte-enlèvement d'enfant		
Recettes d'exploitation Alerte-enlèvement d'enfant	30'002.00	30'001.00
Charges d'exploitation Alerte-enlèvement d'enfant	-27'032.80	-27'060.75
Régularisation de l'exploitation Alerte-enlèvement d'enfant	-5'304.00	-2'334.80
<b>Total Charges et produits Alerte-enlèvement d'enfant</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
Dissolution Régularisation IVC année précédente	39'382.30	36'237.35
Produits d'exploitation IVC	17'730.50	13'500.00
Charges d'exploitation IVC	-12837.64	-10'355.05
Régularisation de l'exploitation IVC	-44'275	-39'382.30
<b>Total Charges et produits IVC</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
Dissolution Rég. Projet Gestion du service d'appels d'urgence	-5'693.85	11'704.10
Produits Gestion du service d'appels d'urgence	59'999.00	55'000.00
Financement de projet gestion du service d'appels d'urgence	30'000.00	0.00
Charges Gestion du service d'appels d'urgence	-52'381.10	-72'397.95
Régularisation Gestion du service d'appels d'urgence	-31924.05	5'693.85
<b>Total Charges et produits Gestion du service d'appels d'urgence</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>Résultat annuel TIC, y c. projets</b>	<b>24'011.23</b>	<b>18'398.45</b>

#### 4.4 Bureau Technique policière (TP)

Une clé de répartition des coûts a été instaurée en 2016 entre le Bureau TP et le Bureau IP dans le cadre du règlement financier; elle est actualisée chaque année en fonction des nouvelles valeurs empiriques. Depuis 2017, une indemnisation de milice est en outre versée au président des directions de programme à hauteur de CHF 20 000.

Les comptes 2018 du Bureau Technique policière étaient positifs comme attendu avec CHF 131 750.04, et le budget n'a été dépassé par aucun groupe de coûts. La conclusion du projet Lanceurs service d'ordre et la dissolution de la régularisation correspondante de CHF 42 411 a permis de dégager un produit extraordinaire. Afin d'éviter une hausse disproportionnée des fonds propres, la réunion de travail III de la CCPCS, sur recommandation du comité, a donc décidé de financer le projet national AFIS@mobile pour un montant de CHF 250 000 par le Bureau Technique policière. Il en est résulté au final un recul des fonds propres de CHF 75 839.

<b>BILAN</b>	<b>2018</b>	<b>2017</b>
<b>ACTIFS</b>	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>
Total Avoirs bancaires	514'918.61	645'018.27
Total Débiteurs	1'000.00	4'000.00
Créances MK (sans les versements)	13'113.50	13 113.50
Réévaluation des créances MK	-13'112.50	-13'112.50
Total Actifs transitoires	14'987.60	13'818.50
<b>Actifs courants</b>	<b>530'907.21</b>	<b>662'837.77</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>	<b>530'907.21</b>	<b>662'837.77</b>

**PASSIFS**

Total Créanciers	65'158.55	60'074.10
Passifs transitoires	5'573.45	3'608.80
Régularisation transitoire de l'exploitation	28'323.60	51'916.30
Régularisation transitoire projet WOD	0.00	42'428.00
Compte de clarification/passage	2'880.00	0.00
<b>Capitaux étrangers à court terme</b>	<b>101'935.60</b>	<b>158'027.20</b>
Capital Année précédente	504'810.57	388'458.86
Résultat annuel	-75'838.96	116'351.71
<b>Capital propre</b>	<b>428'971.61</b>	<b>504'810.57</b>
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>	<b>530'907.21</b>	<b>662'837.77</b>

**COMPTE DE RÉSULTAT**

	<b>2018 CHF</b>	<b>2017 CHF</b>
Part des recettes TP à la contribution de base TIP	381'141.00	381'140.00
<b>Total des produits généraux du Bureau TP</b>	<b>381'141.00</b>	<b>381'140.00</b>
<b>Total Charges de personnel</b>	<b>-190'112.15</b>	<b>-188'404.40</b>
Location de bureaux	-7'936.80	-8'180.25
Charges Informatique	-4'007.25	-5'496.65
Traductions	-4'057.80	-4'615.75
Honoraires de conseil	-1'215.90	-3'645.65
Petites prestations de service pour le Bureau	-275.65	-4'049.45
Autres charges d'exploitation	-288.31	-896.41
<b>Total des charges de bureau et d'administration</b>	<b>-17'781.71</b>	<b>-26'884.16</b>
Financement de projet	-637.50	0.00
Taxes de réservation de domaine / site web	-29.80	-44.70
Exploitation d'Intranet	-5'573.45	0.00
Mandats de prestations	-3'837.50	0.00
Traductions pour le portefeuille Technique policière	-154.70	-534.80
<b>Total Prestations Portefeuille d'activités TP</b>	<b>-10'232.95</b>	<b>-579.50</b>
Direction du programme TP	-27'740.40	-26'837.83
Direction TIP (part TP)	-35.20	-20'539.55
Comité de pilotage (part TP)	-3'138.55	-1'334.85
Divers groupes ad hoc	-350.00	-208.00
<b>Total Charges des organes</b>	<b>-31'264.15</b>	<b>-48'920.23</b>
<b>Total des charges générales du Bureau TP</b>	<b>-249'390.96</b>	<b>-264'788.29</b>
<b>Total des charges et produits généraux du Bureau TP</b>	<b>131'750.04</b>	<b>116'351.71</b>
Charges extraordinaires financement de projet AFIS@mobile	-250'000.00	0.00
Produit extraordinaire bouclage du projet Lanceurs service d'ordre	42'411.00	0.00
<b>Total des charges Produit extraordinaire</b>	<b>-207'589.00</b>	<b>0.00</b>

<b>PORTEFEUILLE</b>	<b>2018 CHF</b>	<b>2017 CHF</b>
Dissolution de la régularisation de l'année précédente lanceurs SO	42'428.00	52'746.00
Charges lanceurs SO	-17.00	-10'318.00
Régularisation lanceurs SO	-42'411.00	-42'428.00
<b>Total des charges et produits LSO</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
Dissolution de transitoires de l'année précédente AFV	51'916.30	19'993.75
Produits AFV	76'000.00	76'000.00
Charges AFV	-99'592.70	-44'077.45
Régularisation AFV	-28'323.60	-51'916.30
<b>Total des charges et des produits AFV</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>Résultat annuel</b>	<b>-75'838.96</b>	<b>116'351.71</b>

#### 4.5 Jugement de l'organe de révision externe BDO

Selon l'appréciation de BDO, les documents financiers présentent la situation patrimoniale et financière du programme HIP et du Bureau IP en conformité avec l'ensemble des règles de présentation des comptes HIP et TIP, de manière appropriée dans tous les intérêts essentiels.

### 5 Bilan et perspectives pour 2019

La consolidation des structures HIP-TIP sera poursuivie en 2019. La priorité est l'optimisation de la structure de constitution et de déroulement. Il s'agit de tenir compte du fait qu'il s'agit d'une organisation de coopération, avec légitimation particulière et recourant à d'autres mécanismes de pilotage et de mise en œuvre.

Le processus de croissance du portefeuille de TIP/HIP va se poursuivre de manière effrénée. Fort heureusement, un nombre croissant de Corps participent aux produits existants. Des défis particuliers se présenteront aussi au niveau du portefeuille de projets, car les projets européens envisagés entraîneront des projets plus complexes en Suisse également.

Sinon, l'année 2019 devrait être marquée par le passage des applications HIP actuelles à la nouvelle gestion centrale des utilisateurs HIP-IAM. Enfin, toutes les unités d'organisation concernées devront se raccorder à la nouvelle infrastructure.

### 6 Distribution

- CCDJP
- CCPCS
- COMITÉ DU PROGRAMME HIP
- COMITÉ DE PILOTAGE TIP
- DIRECTION DU PROGRAMME HIP & TIC

---

**Isaac Reber**  
Président Comité du programme HIP

**Mark Burkhard**  
Commandant de liaison AS TIP

**Gabi Maurer**  
Directrice Bureau IP  
Programme Manager HIP  
Zurich, septembre 2019

**Marc Buschta**  
Directeur Bureau TP

Zurich, septembre 2019

## 7 Annexe

### 7.1 Membres du comité de programme HIP (CP HIP)

<i>Hans-Jürg Käser</i>	Conseiller d'Etat BE (présidence jusqu'à la 33 <sup>e</sup> séance)
<i>Isaac Reber</i>	Conseiller d'Etat BL (présidence à partir de la 34 <sup>e</sup> séance)
<i>Nathalie Barthoulot</i>	Ministre JU
<i>Cornelia Komposch</i>	Conseillère d'Etat TG
<i>Roger Schneeberger</i>	Secrétaire général CCDJP
<i>Thomas Würgler</i>	Commandant POCA ZH
<i>Mark Burkhard</i>	Commandant POCA Bâle-Campagne
<i>Pascal Luthi</i>	Commandant POCA Neuchâtel
<i>Ralph Hurni</i>	Commandant Police municipale de Saint-Gall
<i>Nicoletta della Valle</i>	Directrice fedpol
<i>Jürg Noth</i>	Commandant Cgfr
<i>Christian Hirschi</i>	Chef de l'informatique DFJP
<i>Benno Bühlmann</i>	Directeur OFPP
<i>Markus Röösl</i>	Président Direction du programme HIP
<i>Gabriela Maurer</i>	Responsable du Bureau IP
<i>Martin Page</i>	RD Projets
<u>Invités permanents</u>	
<i>Bernhard Prestel</i>	<i>Conseiller en stratégie HIP</i>
<i>Hanspeter Uster</i>	<i>Conseiller juridique HIP</i>
<i>André Duvillard</i>	<i>Délégué RNS</i>
<i>Jens Piesbergen</i>	<i>Programme Manager HIJP</i>

### 7.2 Membres du comité de pilotage TIP (CP TIP)

<i>Mark Burkhard</i>	Président CP TIP
<i>Martin Gächter</i>	Représentant ostpol
<i>Michael Muther</i>	Représentant CCPC
<i>Jürg Coray</i>	Représentant Concordat de police de la Suisse du Nord-Ouest
<i>Florian Walser</i>	Représentant RBT
<i>Alexandre Girod</i>	Représentant RBT
<i>Lorenzo Hutter</i>	Représentant Police cantonale du Tessin
<i>Thomas Fluri</i>	Représentant POCA ZH
<i>Thomas Kräuchi</i>	Représentant DFJP-fedpol
<i>Stephan Lanz</i>	Représentant DFF-Cgfr
<i>Jürg Treichler</i>	Représentant Secrétariat général DDPS (statut d'observateur)
<i>Roger Bühler</i>	Président Direction du programme TP
<i>Markus Röösl</i>	Président Direction du programme HIP & TIC
<i>Andreas Beeler</i>	RD Télécommunication Confédération & cantons
<i>Marc Buschta</i>	Responsable du Bureau Technique policière
<i>Gabriela Maurer</i>	Responsable du Bureau Informatique policière
<i>Marco Rampinelli</i>	POCA Bâle-Campagne (pour le procès-verbal)

### 7.3 Membres Direction du programme HIP & TIC (DP HIP & TIC)

<i>Markus Rööfli</i>	Président Direction du programme HIP
<i>Michael Muther</i>	Représentant CCPC
<i>Raphael Niederhauser</i>	Représentant CPSNO
<i>Ursus Sonder</i>	Représentant OSTPOL
<i>Roger Muller</i>	Représentant RBT
<i>Daniel Hänni</i>	Représentant PM Zurich
<i>Marc Jäger</i>	Représentant du canton TI
<i>Yvonne Burger</i>	Représentante DFF-Cgfr
<i>Philippe Brönnimann</i>	Représentant DFJP-fedpol
<i>Thomas Kiener</i>	Représentant DDPS-OFPP
<i>Andreas Beeler</i>	RD Télécommunication Confédération & cantons
<i>Martin Page</i>	RD Projets
<i>Ulrich Vogler</i>	RD Exploitation
<i>Gabriela Maurer</i>	Responsable du Bureau Informatique policière

### 7.4 Membres Direction du programme Technique policière (DP TP)

<i>Roger Bühler</i>	Président DP TP
<i>Daniel Bohne</i>	Canton de Berne (nouveau membre à partir du 23.08.2018)
<i>Daniel Berger</i>	Canton de Berne (sortie au 23.08.2018)
<i>Pascal Braihier</i>	Canton de Genève
<i>Thomas Dick</i>	DDPS Comm PM (nouveau membre à partir du 23.08.2018)
<i>Philippe Drapela</i>	armasuisse
<i>Daniel Eisenhart, Dr</i>	Hôpital cantonal Aarau
<i>Pierre Esseiva, Prof.</i>	IPS Université de Lausanne
<i>Matthieu Glardon</i>	IUML Université de Berne
<i>Rudolf Hiestand</i>	Canton de Zurich
<i>Bruno Kopf</i>	fedpol, PJF
<i>Sandro Magni</i>	Canton de Glaris
<i>Samuel Mazan</i>	Ville de Zurich
<i>Laurent Porchet</i>	Canton de Vaud
<i>Hans Purtschert</i>	Canton de Schwytz
<i>René Schmitter</i>	Cgfr Berne
<i>Etienne Stojanovic</i>	Police des transports CFF
<i>Thomas Streit</i>	Cdo Séc Mil (sortie au 23.08.2019)
<i>Kurt Zollinger,</i>	FOR Zurich
<i>André Zumsteg</i>	Canton d'Argovie
<i>Marc Buschta</i>	Responsable Bureau TP
<i>Adriana Först</i>	Assistante Bureau TIP

### 7.5 Membres du groupe de travail COM (GT COM)

<i>Oliver Graf</i>	POCA ZH, président GT COM
<i>Philippe Anderes</i>	Ville de Lausanne
<i>Franz Baumann</i>	OFCOM FM / FZ
<i>Andreas Beeler</i>	RD Télécommunication Confédération & cantons
<i>Werner Beyeler</i>	Cgfr Berne, Reg-V 8

---

<i>Stefan Gilgen</i>	<i>Canton de Berne</i>
<i>Ulrich Gloor</i>	<i>Canton de Thurgovie, juriste (sortie au 21.11.2018)</i>
<i>Hans-Jörg Haslebacher</i>	<i>fedpol</i>
<i>Marc Jäger</i>	<i>Canton du Tessin, Reg-V 6</i>
<i>Roland Käser</i>	<i>Canton d'Argovie</i>
<i>Thomas Kiener</i>	<i>OFPP</i>
<i>Marc Mancastroppa</i>	<i>Canton de Genève</i>
<i>Philipp Marro</i>	<i>Canton de Lucerne</i>
<i>Dominique Morand</i>	<i>Canton du Valais, Reg-V 3</i>
<i>Marcel Rotach</i>	<i>Canton de St-Gall, Reg-V 4</i>
<i>Urs Röthlisberger</i>	<i>DDPS SRC, Reg-V 7</i>
<i>Christian Spühler</i>	<i>Canton de Berne, Reg-V 2</i>
<i>Matthias Stähli</i>	<i>Canton de Bâle-Ville</i>
<i>Martin Tanner</i>	<i>Ville de Zurich</i>
<i>Adriana Först</i>	<i>Assistante Bureau TIP</i>